

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26301**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Technicien de maintenance des matériels agricoles

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Syndicat national des entreprises de services et distribution du machinisme agricole (SEDIMA)

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

chargée de mission négociations sociales

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3131 - Entreprises de commerce, de location et de réparation de tracteurs, machines et matériels agricoles, de matériels de travaux publics, de bâtiment et de manutention, de matériels de motoculture de plaisance, de jardins et d'espaces verts

Code(s) NSF :

252r Entretien et réparation des automobiles, cycles et motocycles, véhicules industriels, engins agricoles et de chantiers; Entretien, maintenance, réparation de moteurs thermiques et de machineries de navire

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire est amené à réaliser les activités suivantes :

Accueil, Conseil technique et relation client
Préparation et mise en route des matériels agricoles
Préparation et finalisation de l'intervention de maintenance
Diagnostic de panne du matériel agricole
réalisation des opérations de maintenance des matériels agricoles
réalisation des réglages et essais fonctionnels
Communication interne, traçabilité et gestion de l'information

Les titulaires du CQP Technicien de maintenance des matériels agricoles sont capables de :

Diagnostiquer un dysfonctionnement sur un matériel agricole
Réaliser l'entretien et la réparation du système électrique et électronique d'un matériel agricole
Réaliser l'entretien et la réparation du circuit hydraulique, hydrostatique et/ou pneumatique d'un matériel agricole
Réaliser l'entretien et la réparation des systèmes de transmission mécanique et de freinage d'un matériel agricole
Réaliser l'entretien et la réparation des moteurs des matériels agricoles
Mettre en œuvre des techniques de mécano-soudure adaptées à l'intervention sur matériels agricoles
Organiser et conduire ses interventions dans le respect des consignes et de la réglementation en vigueur
Communiquer et traiter les informations relatives à l'entretien des matériels agricoles
Communiquer avec les clients

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le technicien de maintenance des matériels agricoles exerce dans les entreprises de commerce, de location et de réparation de tracteurs, machines et matériels agricoles

Technicien/ne de maintenance des matériels agricoles, mécanicien/ne spécialisé matériels agricoles, mécanicien/ne en machinisme agricole

Codes des fiches ROME les plus proches :

11603 : Maintenance d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Compétence 1 - Diagnostiquer un dysfonctionnement sur un matériel agricole
Evaluation en situation professionnelle et mise en situation de diagnostic en organisme agréé
Réalisation d'un rapport d'activités professionnelles et entretien avec le jury
Compétence 2 - Réaliser l'entretien et la réparation du système électrique et électronique d'un matériel agricole
Evaluation en situation professionnelle et mise en situation d'entretien et de réparation en organisme agréé
Réalisation d'un rapport d'activités professionnelles et entretien avec le jury
Compétence 3 - Réaliser l'entretien et la réparation du circuit hydraulique, hydrostatique et/ou pneumatique d'un matériel agricole
Evaluation en situation professionnelle et mise en situation d'entretien et de réparation en organisme agréé
Réalisation d'un rapport d'activités professionnelles et entretien avec le jury
Compétence 4 - Réaliser l'entretien et la réparation des systèmes de transmission et de freinage d'un matériel agricole
Evaluation en situation professionnelle et mise en situation d'entretien et de réparation en organisme agréé
Réalisation d'un rapport d'activités professionnelles et entretien avec le jury
Compétence 5 - Réaliser l'entretien et la réparation des moteurs des matériels agricoles
Evaluation en situation professionnelle et mise en situation d'entretien et de réparation en organisme agréé
Réalisation d'un rapport d'activités professionnelles et entretien avec le jury
Compétence 6 - Mettre en œuvre des techniques de mécano-soudure adaptées à l'intervention sur matériels agricoles
Evaluation en situation professionnelle et mise en situation de réalisation et de fixation d'une pièce de mécano-soudure en organisme agréé

Réalisation d'un rapport d'activités professionnelles et entretien avec le jury

Compétence 7 - Organiser et conduire ses interventions dans le respect des consignes et de la réglementation en vigueur

Evaluation en situation professionnelle et test écrit en organisme agréé

Réalisation d'un rapport d'activités professionnelles et entretien avec le jury

Compétence 8 - Communiquer et traiter les informations relatives à l'entretien des matériels agricoles

Evaluation en situation professionnelle et mise en situation de réalisation de comptes rendus écrits en organisme agréé

Réalisation d'un rapport d'activités professionnelles et entretien avec le jury

Compétence 9 - Communiquer avec les clients

Evaluation en situation professionnelle et mise en situation de relation client à l'occasion d'un diagnostic de panne en organisme agréé

Réalisation d'un rapport d'activités professionnelles et entretien avec le jury

Articulation entre les blocs décrits ci dessous et la totalité de la certification :

Le CQP se compose de trois blocs de compétences suivant la description ci-dessous. Le CQP est délivré aux candidats ayant validé les 3 blocs à l'issue d'un entretien avec le jury

Validation des blocs :

Le jury paritaire remet au candidat un certificat mentionnant le ou les blocs de compétences validés.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 26301 - Entretien et réparation de matériels et équipements agricoles	<p>Descriptif : Réaliser l'entretien et la réparation : - du système électrique et électronique d'un matériel agricole - du circuit hydraulique, hydrostatique et / ou pneumatique d'un matériel agricole, - des systèmes de transmission mécanique et de freinage d'un matériel agricole, - des moteurs des matériels agricoles. Organiser et conduire ses interventions (d'entretien et de réparation) dans le respect des consignes et de la réglementation en vigueur Communiquer et traiter les informations relatives à l'entretien des matériels agricoles</p> <p>Modalités d'évaluation : Evaluation en entreprise : Evaluation en situation professionnelle d'entretien et de réparation de matériels agricoles Evaluation en organisme agréé : Mise en situation d'entretien global et de réparation d'un matériel agricole et de réalisation de comptes-rendus d'intervention (entretien et réparation), test écrit sur la sécurité et l'environnement Evaluation finale : Lors de la validation du dernier bloc de compétences, présentation d'un rapport d'activités et entretien avec le jury paritaire</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 26301 - Mécano-soudure et adaptations sur matériels et équipements agricoles	<p>Descriptif : Mettre en œuvre des techniques de mécano-soudure adaptées à l'intervention sur matériels agricoles Organiser et conduire ses interventions (de mécano soudure) dans le respect des consignes et de la réglementation en vigueur</p> <p>Modalités d'évaluation : Evaluation en entreprise : Evaluation en situation professionnelle de conception et de réalisation de pièces en utilisant des techniques de mécano-soudure Evaluation en organisme agréé : Mise en situation « mécano-soudure » Evaluation finale : Lors de la validation du dernier bloc de compétences, présentation d'un rapport d'activités et entretien avec le jury paritaire</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 26301 - Diagnostic des matériels et équipements agricoles et communication interne et externe	<p>Descriptif : Diagnostiquer un dysfonctionnement sur un matériel agricole Communiquer avec les clients Communiquer et traiter les informations relatives à l'entretien des matériels agricoles</p> <p>Modalités d'évaluation : Evaluation en entreprise : Evaluation en situation professionnelle de diagnostics de panne sur des matériels agricoles, d'entretiens avec les clients et d'utilisation des outils de gestion de l'information Evaluation en organisme agréé : Mise en situation de diagnostic sur matériel agricole et de réalisation de comptes-rendus d'intervention (de diagnostic) Evaluation finale : Lors de la validation du dernier bloc de compétences, présentation d'un rapport d'activités et entretien avec le jury paritaire</p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé d'un représentant des organisations d'employeurs et d'un représentant des organisations de salarié de branche. un représentant de l'organisme agréé ayant évalué le candidat en amont peut également être présent pour répondre aux question du jury mais il ne participe pas aux délibérations
En contrat de professionnalisation	X	Le jury est composé d'un représentant des organisations d'employeurs et d'un représentant des organisations de salarié de branche. un représentant de l'organisme agréé ayant évalué le candidat en amont peut également être présent pour répondre aux question du jury mais il ne participe pas aux délibérations
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X	Le jury est composé d'un représentant des organisations d'employeurs et d'un représentant des organisations de salarié de branche. un représentant de l'organisme agréé ayant évalué le candidat en amont peut également être présent pour répondre aux question du jury mais il ne participe pas aux délibérations

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 mai 2016 publié au Journal Officiel du 07 juin 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Technicien de maintenance des matériels agricoles" avec effet au 07 juin 2016, jusqu'au 07 juin 2021. Autorité responsable : Syndicat national des entreprises de services et distribution du machinisme agricole (SEDIMA).

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 30 août 2016 publié au Journal Officiel du 07 septembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification de l'autorité responsable.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

Nombre de CQP Technicien de maintenance des matériels agricoles délivrés par la branche : 66 en deux ans

Autres sources d'information :

www.observatoire-sdlm.com

www.sedima.fr

SEDIMA

Lieu(x) de certification :

6 boulevard Jourdan 75014 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

MFR Montauban de Bretagne - La Rouvraie - 35360 Montauban de Bretagne

GRETA Sud Aquitaine (Lycée Professionnel JP Champo) - 3 bis avenue Nitot - BP 1504 - 64015 Pau

CFPPA de Vesoul - 16 rue Edouard Belin - 70000 Vesoul

LEAP de Savy-Berlette - 22 ancienne route nationale - 62690 Savy-Berlette

CMA du Gers - 1 avenue de la République - 32550 Pavie

GRETA du Vaucluse (Lycée des métiers domaine d'Eguilles) - Lycée P. De Girard - 138 avenue de Tarascon - BP 848 - 84082 Avignon

Historique de la certification :